

Association « Anières un vrai village,
maîtrisons son développement »
p/a Mme Bernadette Grely
28 rue Centrale – 1247 Anières
ou
Mme Ghislaine JACQUIER
30, rue Centrale - 1247 Anières

RECOMMANDEE

Monsieur le Maire
Madame Monsieur les Adjointes
Madame la Présidente du Conseil
Mesdames Messieurs les
Conseillers Municipaux
Mairie d'Anières
Rte de la Côte d'Or 1
1247 ANIERES

Anières, le 2 avril 2017

Concerne : Remise de la pétition pour le maintien de l'office Postal d'Anières

Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur les Adjointes
Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous aurons le plaisir de vous remettre en mains propres lors de votre Conseil Municipal du 10 avril, la pétition avec **2249** signatures d'usagers, contre la décision de La Poste de fermer notre office.

L'instance du Conseil Municipal étant la seule habilitée à pouvoir s'opposer aux décisions de la Poste, par le biais de PostCom, les signataires espèrent que vous saurez considérer l'opposition ferme et représentative de la population, des commerçants et des exploitants d'entreprises de notre région, à la fermeture de notre Office Postal.

Ils demandent à leurs élus, représentants de la population, d'être entendus, considérés et défendus face à La Poste et de prendre toutes les mesures nécessaires contre cette fermeture. Si la raison indiquée est la non-rentabilité, des preuves doivent être fournies à la population, en toute transparence.

D'autre part, ils font remarquer que les offices postaux des villages alentours ont été déjà fermés, Hermance, Corsier, Collonge-Bellerive, Gy, Choulex, Jussy et Presinge. Meinier est dans l'expectative, mais ses autorités réagissent en amont, comme vous le verrez dans la lettre annexée. Il ne restera donc, et ce n'est pas certain, Vérenaz, Cologny, Puplinge, des offices situés géographiquement, proche de Genève, ou d'agglomérations importantes. La logique géographique de La Poste est étonnante, quels en sont ses arguments ?

Dans ce contexte les 3 piliers du développement durable : économique, social et environnemental ne sont pas respectés.

Veut-on vraiment limiter les nuisances des déplacements des gens en leur donnant des services de proximités complets et de qualité ? Veut-on vraiment faciliter le tissu économique local situé en campagne ? Veut-on maintenir un tissu social et économique de proximité et non créer des villages dortoirs ? Veut-on prendre en compte toutes les catégories de la population, dont les plus vulnérables, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ?

A cet effet, les usagers demandent également à nos autorités de vérifier que les points 4 et 6 de l'art.33 de l'Ordonnance sur La Poste du 29 août 2012 soient bien respectés, particulièrement en prenant en compte les personnes âgées et à mobilité réduite.

Le message est clair :

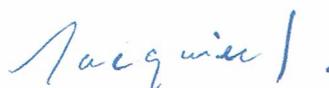
Les signataires demandent le maintien du Service Postal intégral (postal et les moyens de paiements) et prient la Commune de faire un recours ferme contre la fermeture de l'Office Postal d'Anières

Nous rappelons avec satisfaction la motion acceptée le 16 mars 2017 par le Grand Conseil qui demande au Conseil d'Etat « de s'opposer fermement à toute nouvelle fermeture d'offices de poste à Genève ».

Au nom de tous les signataires, nous vous présentons, Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Adjointes, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos meilleures salutations.



Bernadette Grellly-Mégevand
Présidente



Ghislaine Jacquier
Vice-présidente

Copies : M. Eric Levvraz, président du Grand Conseil de la République et Canton de Genève
M. François Longchamp, Président du Conseil d'Etat,
M. Thierry Apothéloz, Président des Communes genevoises.
Mme Doris Leuthard, Conseillère fédérale, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC.
Mme Susanne Ruoff, Directrice générale, La Poste Suisse.
M. Thomas Baur, responsable Réseau postal et vente, La Poste Suisse.
Syndicom Genève.

Annexes : Lettre des Autorités de Meinier, du 09.02.17.